

# DOCUMENT

**Date :** 31 juillet 1981

**Sources :** Archives privées de Benoît Bigois

**Titre :** Note de Jean-Louis Marquet

**Descriptif :** Note de Jean-Louis Marquet concernant l'animation à Canet-Plage que Radio Andorre ne pourra pas assurer cette année. Une solution originale est proposée afin de respecter l'engagement pris avec la municipalité.



<http://www.aquiradioandorra.com>

---

Reproduction interdite sans autorisation.

NOTE DE SERVICE

Origine : Direction

Destinataires : Animateurs

Réf. 472 P. - ANI. - 7/81

Le report de la reprise de nos émissions nous a incités, afin d'exécuter l'accord publicitaire conclu avec la municipalité de Canet depuis maintenant 13 ans, à apporter notre aide à l'initiative qu'elle a prise, c'est-à-dire l'exploitation d'une station de radio locale à partir d'installations et avec du matériel d'émission lui appartenant.

Trois de nos collaborateurs réalisent depuis le 14 juillet 6 heures d'émissions. Mais pour donner pleine satisfaction à notre annonceur, il convient de lui fournir, le plus tôt possible, 3 heures d'émissions supplémentaires.

Ce sera là votre tâche à partir des consignes détaillées qui vous seront données par M. Parera, directeur des programmes.

Pour votre information, il convient de préciser que Radio Canet respecte les trois principaux critères définis par M. Fillioux, Ministre de la Communication, pour les stations locales en attendant la prochaine législation, c'est-à-dire : pas de publicité, pas de politique et puissance d'émission ne dépassant pas 100 W.

D'ailleurs, Radio Canet n'est pas brouillée et ses émissions sont reçues sans difficulté dans la région de Perpignan et sur la côte roussillonnaise.

Dans un premier temps en tous cas et pour des raisons techniques, la collaboration des journalistes ne sera pas nécessaire.

Ces consignes seront annulées lors de la reprise de nos émissions en ondes moyennes.

J.L. Marquet

Andorre, le 31 juillet 1981